

SAINT-RENAN BRIDGE CLUB

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juillet 2017

Avant d'ouvrir l'Assemblée Générale la Présidente remercie la Municipalité de Saint-Renan pour leur inouïable générosité concernant les salles mises à notre disposition régulièrement 3 jours par semaine et d'accepter nos demandes ponctuelles tout au long de l'année.

La Présidente remercie aussi les commerçants de Saint-Renan qui contribuent par leurs dons à la réussite de notre Grand Prix, sans oublier le Crédit Agricole qui fait imprimer les affiches et la Mairie qui offre la coupe du 1^{er} prix.

La présidente déclare la séance ouverte à 18h30.

1 – Rapport moral.

- La Présidente constate que l'année s'est déroulée dans une bonne ambiance, sans trop d'anicroches et qu'il n'y a pas eu de saisine de la Commission des litiges.

- La Présidente informe l'assemblée sur la situation de Madame Gendrot, doyenne du club, qui se trouve actuellement en maison de retraite et à qui nous avons rendu visite pour ses 104 ans. Nous craignons ne plus la revoir dans nos murs. Nous perdons également 2 joueurs : Claude et Geneviève Chèze qui ont quitté la région.

- Comportement à la table :

Nous rappelons que, s'il est normal d'être courtois avec les adversaires, il l'est aussi de bien traiter son partenaire. Le mettre plus bas que terre le gêne autant que les témoins qui quittent la table parfois bouleversés.

- Déroulement des tournois :

- Nous constatons qu'après beaucoup d'excitations et de remarques, le fait d'attendre la fin du timer pour bouger est entré dans les mœurs, y compris à la dernière donne.

- Le transfert des étuis se fait dorénavant à la pause par le responsable du tournoi. A la reprise il faut toutefois vérifier les noms sur les bridgemates.

- Certaines paires se plaignent que lorsqu'ils sont en retard on ne les laisse pas jouer et qu'on leur inflige un pourcentage « moyenne tournoi ». Nous rappelons la règle appliquée à tous : au changement de position lorsque la carte d'entame n'a pas été posée sur la table, on applique une marque ajustée.

- La position relais qui se situe pratiquement toujours en est-ouest suscite une impression d'injustice pour les paires en question qui outre de patienter au relais jouent généralement 2 ou 3 donnes de moins. Nous allons étudier la possibilité d'alterner les relais avec nord-sud.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2 – Bilan des activités et événements de la saison 2016-2017.

Michel Rivain expose la tendance concernant les effectifs pour la saison passée :

- **Effectif** : adhérents : 168, pas de baisse significative ; licenciés : 80 (-10) en baisse dans la même proportion que l'année dernière.

- **Fréquentation:** elle est en baisse (-122 paires). Due principalement à la disparition de 2 paires qui jouaient régulièrement l'année passée.
- **Evènements :**
 - Jumelage : Nous avons reçu 5 membres de Shaftesbury qui ont été ravis de leur séjour.
 - Grand Prix : cette année nous avons eu 11 paires de moins. Le bilan financier est néanmoins positif avec 650 € de bénéfice.
 - Tournoi du Guiligui : bilan positif avec 16 tables.
 - Challenge de l'Iroise : Les joueurs ont joué le jeu et se sont déplacés en nombre dans les deux clubs.
 - Investissement : 1 portable, 1 abonnement internet et une imprimante ont été achetés cette année.
 - Recrutement : nous avons participé comme tous les ans au Forum des Associations à Saint-Renan.
 - Formation et Cours : Le niveau 1 a été assuré par Jean-Jacques Quéré et le niveau 2 par Françoise Venon. Le perfectionnement par Michel Rivain. Le bridge scolaire par Nicole Terrier assistée de Germaine Le Vaillant.
 - Nous avons décidé d'interrompre l'abonnement au « Bridgeur ».
 - Nous avons participé aux 2 tournois des Ecoles de Bridge avec environ 12 paires avec le BCBI.

Le bilan des activités est approuvé à l'unanimité.

3 – Bilan des compétitions.

Jean-Jacques Quéré présente les résultats des équipes engagées en compétitions :

Qualifiées en Finale de ligue :

- En Honneur Mixte X 4 : J. Bellec – M. Cevaer – A. Le Fur – J. Chopin – E. Deruelle.
2^{ème} en Finale de ligue.
- En Honneur Senior Open X 4 : Y. Marié – J.R. Marié – C. Thomas – J.P. Thomas.

Qualifiée en Finale du Patton :

- A. Darsonval – F. Salaün – Y. Jullien – M. Yodo – S. Eymery – M. Gillier.

Qualifiée pour la Finale nationale en interclubs D1B:

- F. Venon – E. Trévisan – A. Le Moign – M. Rivain – R. Emiry – D. Chérel.
1^{ère} de la Finale de comité, qualifiée en Finale de ligue, 2^{ème} en Finale de ligue.

Qualifiée en Finale nationale :

- Les scolaires du collège Edouard Quéau de Portsall dirigés par leur professeur N. Terrier.

Le bilan des compétitions est approuvé à l'unanimité.

4 – Rapport financier.

Le trésorier Daniel Belleguic relate son exposé sur la gestion financière du club et présente le bilan suivant :

- Bilan comptable :
Le montant des recettes s'élève à : 17 967 €
Les dépenses à : 15 520 €
Soit un bénéfice de : 2 177 €

Comme chaque année, notre situation de trésorerie reste satisfaisante puisqu'elle nous permet de faire face aux dépenses annuelles nécessitées par l'activité du club.

Le bénéfice sera mis en report sur l'année suivante.

Le bilan comptable est approuvé à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier.

5 – Compte-rendu de l'A.G. du Comité de Bretagne.

La présidente a fait une synthèse de l'A.G du Comité de Bretagne du 24 juin à Vannes et présente uniquement les décisions qui intéressent le club.

- Christian Trainoir suit un stage d'arbitre fédéral. Il a été pour l'instant reçu à l'écrit.
- Il n'y a pas de stage d'arbitre de club cette année. On attend la mise à jour du code d'arbitrage qui a lieu environ tous les 10 ans et qui se fera cette année.
- Echos (désagréables) du Conseil Fédéral : la FFB rencontre des problèmes financiers dus aux dépenses générées par la campagne TV et au surcoût de la refonte du site internet. En conséquence la licence augmente d'1 €, les finales nationales seront désormais payantes et la redevance PE passe de 1 € à 1,10 €.
- Il a été procédé à l'élection du Président du district ouest : Marcel Tanguy remplace Jean-Paul Huguen.

6 – Nouveautés et projets pour l'année prochaine.

- Nous rappelons que notre Grand Prix se déroulera samedi 8 juillet. Cette année nous allons octroyer un prix de 100 € pour la paire la mieux classée de 4^{ème} série, 100 € pour la paire adhérente au SRBC dont le résultat sera le plus proche de 50 %, également 1 lot exceptionnel pour la paire du club la plus proche de 40 %.
- Nous participerons au Forum des Associations le samedi 9 septembre prochain.
- Challenge du club : nous avons décidé de continuer avec la formule parrainage.
- Il a été décidé de reconduire le challenge de l'Iroise cette année. Nous réfléchissons pour une formule tournoi individuel.
- Compétitions à Saint-Renan : Nous organisons 2 compétitions cette année :
 - Samedi 30 septembre et dimanche 1^{er} octobre 2017: ½ Finale de Comité Open Honneur X 4.
 - Samedi 17 février 2018 : FC Espérance X 2.

- Jumelage : Nous nous rendons à Shaftesbury du 17 au 20 septembre. Il reste une place à prendre.
- Tournoi Guiligui : Le club de Portsall organise conjointement avec nous et Saint-Pabu un tournoi open gratuit le samedi 26 août 2017 à 13h45 à l'espace Roz Avel à Saint-Pabu. Inscriptions auprès d'Alain Meunier et Jean Brenterch ainsi que sur le blog.
- Tarifs : la FFB a augmenté le PE.

Le carnet de tickets passera cette année à 23€.

Licence: 40€

Adhésion club: 12€

Licence + adhésion: toujours - 5€, le club prend en charge la différence.

Tournoi de régularité :

1 ticket pour les membres à jour de leur cotisation et de leur licence.

2 tickets pour les non membres.

+1 ticket pour les simultanés.

Le rapport sur les nouveautés et projets est adopté à l'unanimité.

7 – Renouvellement du CA.

Quatre membres sont sortants et se représentent : Nicole Terrier – Yves Thibaud – Françoise Venon et Marcel Yodo qui remplaçait Yves Jullien, démissionnaire.

Les 4 membres sont réélus à l'unanimité.

8 – Questions diverses.

- Le trombinoscope de Georges Nieto semble en bonne voie d'achèvement.
- Plusieurs adhérents ont posé la question de savoir si le club envisageait d'avoir ses propres locaux. Pour l'instant c'est tout simplement impossible, un local à louer ou à acheter nous reviendrait beaucoup trop cher. Il en serait fini du café et des petits gâteaux gratuits, de la remise sur la licence, de l'adhésion a un prix ridiculement bas, de la galette des rois , des indemnisations aux finales de ligue etc...

La situation actuelle présente parfois quelques inconvénients, mais pouvoir profiter 2 ou 3 fois par semaine d'une salle comme la nôtre gratuitement est inestimable.

Monsieur le Maire de Saint-Renan nous ayant rejoint en cours d'assemblée, le trésorier Daniel Belleguic lui remet un chèque de 1500 € au profit du CCAS de la commune.

Après les remerciements et une brève allocution du Maire, la Présidente remercie l'auditoire pour son attention et invite l'assemblée à un apéritif dinatoire.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures15

La Présidente,
Françoise Venon

Le secrétaire,
Yves Thibaud